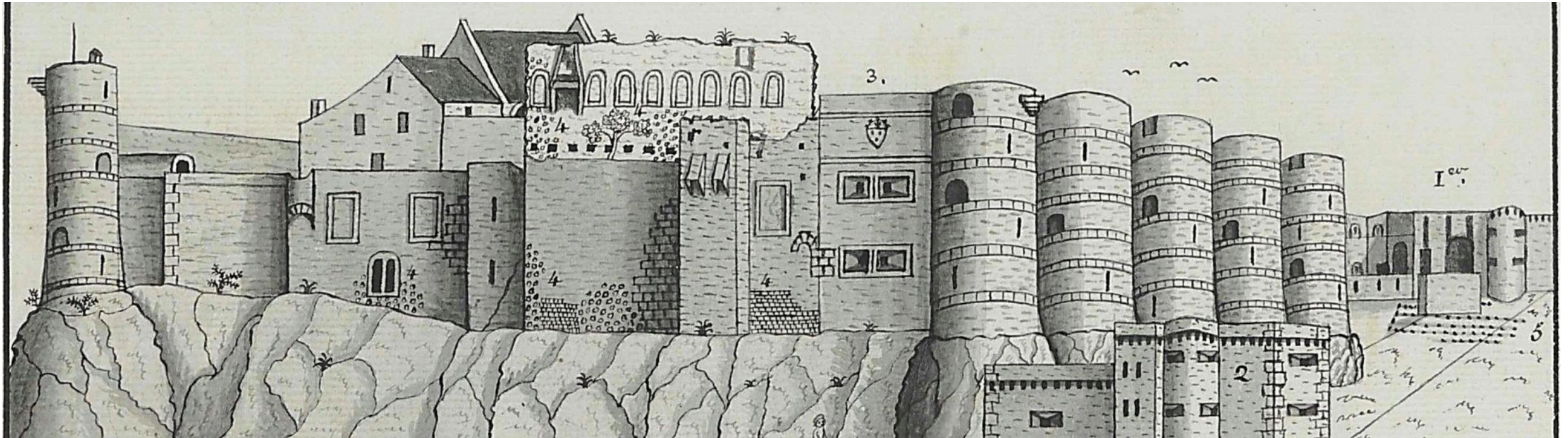


ANGERS

Au temps de la place Charles-X

TÉMOIGNAGES D'ARCHIVES, PAROLES DE TÉMOINS. Plongée dans un conseil municipal d'Angers en 1830, traduisant les préoccupations du moment.



Le château d'Angers entouré de ses ouvrages fortifiés. En 1 : le bastion de la porte des Champs, dessin de Jacques-André Berthe, dans « Recueil historique sur l'ancienne province d'Anjou ».

PHOTO : BIBL. MUN. ANGERS, Ms. 1029 (B96), T. 2, F° 57

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

Le 23 juin 1830, la commission du Bien public présente son rapport sur le budget au conseil municipal. En voici les extraits les plus importants (Archives patrimoniales Angers, délibérations du conseil, 1 D 12, f° 62) :

« Toute la ville a vu avec la plus grande satisfaction le nouveau boulevard [boulevard du Roi-René] dont le nivellement, la plantation ont été aussi prompts que bien ordonnés. Il ne manquait pour le rendre parfaitement beau que la disparition de l'ouvrage avancé du château qui le masque [le bastion de la porte des Champs]. M. le Maire vient d'obtenir la permission de le faire démolir, quoique les conditions qu'on y met soient onéreuses, nous devons cependant l'autoriser à les accepter [...] »

« Ne pourrait-on pas lui donner le nom du roi René »

M. le Maire vous propose de nommer le boulevard, boulevard Royal. Ne pourrait-on pas lui donner le nom du roi René, de ce bon roi dont le souvenir ne doit jamais s'effacer de notre mémoire. Son berceau fut précisément dans le château qui borde ce boulevard. Nous avons le quai Royal, la place Charles-X, le boulevard Monsieur etc., etc., aucun monument ne rappelle le souvenir du bon roi René.

Deux plans vous ont été présentés par messieurs Derien et Fourier pour la continuation du quai en aval du pont jusqu'à la Basse-Chaine. Le devis de l'un de ses plans se monte à

550 000 francs. Celui de l'autre à 410 000. Votre commission vous propose d'adopter le second dont l'exécution sera moins dispendieuse, remplira le même but et a l'avantage de moins retenir le lit de la rivière. [...] Ce quai est utile au commerce, à la navigation et deviendra nécessairement grande voirie lorsque le nouveau boulevard sera achevé et surtout si le projet du pont à la Basse-Chaine s'exécute. [...] Dans votre séance du 16 novembre 1829, vous avez consacré 200 000 francs à la construction de l'église Saint-Joseph. Les difficultés pour l'emplacement nécessaire à tout son développement sont levées. [...] Cette dépense très considérable ne permet pas d'effectuer le curage du port Ayrault et le pavage des jetées dont l'utilité devient tous les jours plus urgente.

On vous propose d'agrandir le cimetière du Clon aux dépens de l'enclos de la Visitation. Votre commission y voit des inconvénients. Le projet d'une caserne de cavalerie n'est pas abandonné absolument. S'il était repris, on regretterait d'avoir diminué l'étendue du champ de manœuvre. [...] Ne serait-il pas possible d'établir un seul cimetière pour toute la partie de la ville au-devant de la rivière ? Au local que vous aviez adopté l'année dernière près les fours à chaux, on pourrait lui donner une étendue de 6 ou 7 hectares, ce qui donnerait moyen de satisfaire aux demandes de concessions qui deviennent fréquentes. Cette mesure nécessiterait l'établissement de corbillards dont l'usage est généralement adopté dans les grandes villes, notamment à Saumur.

Dans votre séance du 19 août dernier, vous ajournâtes la réponse à la proposition faite par le conseil général d'accorder 3 000 francs pour fon-

der une 3^e école dirigée par les frères [des écoles chrétiennes] à condition par la Ville de verser même somme de 3 000 francs pour premier établissement.

Sans doute il est très utile, il est de notre devoir de répandre l'instruction, mais nous avons déjà trois écoles gratuites pour les garçons. Avant d'en établir une quatrième qui nécessiterait une dépense annuelle de 1 200 francs, il conviendrait de mettre en activité celle que vous avez arrêtée dans la session de 1828 pour le dessin linéaire et la géométrie applicable aux arts. [...] M. le curé et Mrs les marguilliers de Saint-Serge sollicitent la réparation de leur clocher et des cloches, ils estiment que cette dépense s'élèverait au moins à 13 000 francs, nous regrettons de ne pouvoir accueillir pour l'instant cette demande qui est juste, mais que d'autres dépenses plus urgentes doivent nous faire ajourner.

M. le Maire a mis sous vos yeux le plan des terrains à vendre sur les lices [actuel boulevard du Roi-René] depuis l'angle du jardin de la préfecture jusqu'à la rue Toussaint. Vous approuverez sans doute le soin qu'il a eu de le faire diviser en aussi petites parties qu'il est raisonnablement possible. Il y en a 18 [...] Le numéro 8 ne serait pas mis en vente. C'est celui qui se trouve en face des bâtiments de la préfecture, nous croyons qu'il convient de le céder au Département. Le n° 13 en face du musée peut n'être point vendu, la Ville en disposerait en faveur de cet établissement [C'est l'entrée du jardin des Beaux-Arts actuel]. [...] Une partie des bâtiments de la fabrique de plomb de chasse près la tour Saint-Aubin est indispensable à l'achèvement de la rue Dauphine [rue des Lices]. [...]

« Si la ville pouvait être éclairée toute l'année »

Si la ville pouvait être éclairée pendant toute l'année [l'éclairage est alors à l'huile], cette mesure offrirait une grande sécurité à ses habitants et n'augmenterait pas la dépense de plus de 9 000 francs, nous vous engageons à l'adopter. [...] Vous aviez voté des fonds pour établir une pompe à puits sur la place Charles-Dix près la salle de spectacle. Elle ne l'est point et nous sommes dans la saison où elle est plus nécessaire. [...]

Vous arrêtales dans votre session de 1827 que la rue du Mail serait prolongée jusqu'à la rue Boisnet. Cette décision changea la position des propriétaires des maisons qui se trouvent sur cette ligne. [...] Tous les propriétaires de la partie de ce prolongement entre la rue Boisnet et celle du Cornet, incertains sur l'époque de l'ouverture que vous n'avez pas fixée et las de cet état précaire qui nuit à leurs intérêts [...] vous font d'un accord unanime la proposition d'abandonner trois ans d'intérêt des indemnités qui leur seront dues, si l'ouverture de cette rue se fait incessamment.

Si nous sommes bien fixés sur l'ouverture de cette rue, qui serait la plus belle et une des plus utiles de la ville, il faut accepter cette offre. D'ici à 1834, vous n'avez rien à déboursier et cependant la rue se fait, les maisons sont bâties. »

archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

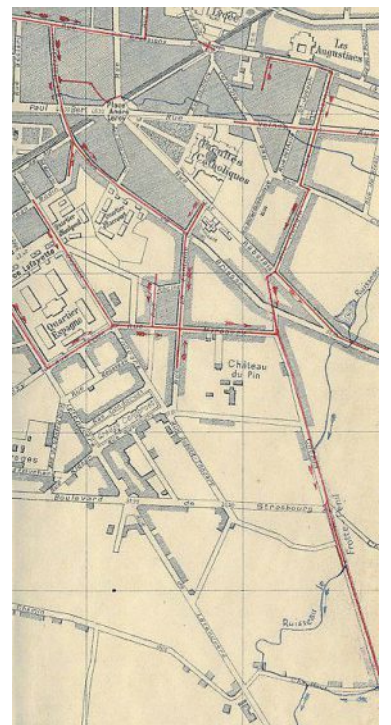
L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Ruisseaux et égouts en 1912

Sous la cote 1 Fi 4198, les Archives patrimoniales ont catalogué un plan bien utile. Il complète le 1 Fi 1695, en ligne sur le site internet des Archives. Sur un plan d'Angers dressé en 1909 par Hézard et Baron, conducteurs des Ponts et Chaussées, figurent en rouge le tracé général des égouts de la ville et en bleu celui des principaux ruisseaux. Au nord, le ruisseau de Jérusalem prend sa source vers Montrejeau aux environs de la voie ferrée Paris-Nantes, traverse le cimetière de l'Est, suit la vallée du Pré-Pigeon et termine sa course dans un égout avant de se jeter dans la Maine en amont de l'usine d'électricité. Plus au nord, un petit ruisseau descend du quartier Victor-Hugo pour finir dans le même réseau d'égouts que le ruisseau de Jérusalem.

Le sud de la ville est occupé par le ruisseau de Frotte-Pénil. Sa source principale se situe rue Château-gontier et coule peu ou prou parallèlement à la rue Volney. Une source secondaire vient de la rue Bourgonnier. Elles se rejoignent dans le quartier de la rue Chèvre. Le ruisseau procurait une eau abondante au domaine de la Fontaine, où a été établie l'École supérieure d'agriculture. Puis le cours du Frotte-Pénil se dirigeait vers le sud en suivant un moment le chemin de Sainte-Gemmes (rue du Docteur-Guichard) pour se jeter dans l'Authion à l'école de Pouillé.

En 1912, le réseau d'égouts est peu développé. Il ne compte que 80 km de canaux, de niveaux et de formes



Plan d'Angers en 1909 avec tracé des ruisseaux et des égouts, 1912.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1 Fi 4198

variables, raccordés les uns aux autres vaille que vaille, sans plan d'ensemble.

Les égouts se déversent directement dans la Maine, sans épuration, même pour les produits des hôpitaux. Certains quartiers des plus peuplés en sont totalement dépourvus : boulevards du Roi-René, de Strasbourg, Daviers, rues Paul-Bert, de la Madeleine, Saint-Léonard, Saint-Lazare, Lionnaise...

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Les beaux hôtels particuliers de la rue du Mail

La longue rue du Mail a été percée en trois phases. La première, la rue Haute-du-Mail, entre 1812 et 1825, livre la section entre le Pilori et le boulevard. Elle était bordée d'hôtels particuliers. Deux subsistent : l'hôtel Tessier de La Motte, au 85, rue du Mail, que l'on aperçoit à l'arrière-plan de ce cliché, et l'hôtel Joubert-Bonnaire, à l'angle de la rue Chevreul, tous deux devenus des annexes de l'hôtel de ville. En face se trouvaient l'hôtel Aubin de Nerbonne et son joli pavillon chinois.

Cet hôtel particulier a été démoli en 1979

Remontant la rue du Mail, on arrivait à l'hôtel particulier du 83, rue du Mail, sujet principal de cette photographie. Bâti lui aussi dans la pre-

mière moitié du XIX^e siècle, il a appartenu à un grand nombre de propriétaires successifs, en dernier lieu, à partir de la fin des années 1930, à la famille Coullaud qui touche au grand illustrateur Jean-Adrien Mercier : sa mère Geneviève Cointreau, veuve de Maurice Mercier, s'étant remariée en 1919 avec le médecin général Henry Coullaud. Elle décède en 1973. L'hôtel particulier est démoli en 1979, remplacé par 2 000 m² de bureaux où emménage le District urbain d'Angers le 7 juillet 1980.



S.B. La rue du Mail. Cliché Poncheville, octobre 1971.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 5 Fi 1078



Des bureaux ont succédé à l'ancien hôtel particulier démoli en 1979.

PHOTO : CO - LAURENT COMBET

ÇA S'EST PASSÉ LE 5 AVRIL 2015

Le Saint-Sépulcre aux Justices

Dans son édition du 5 avril 2015, Le Courrier de l'Ouest consacre son ouverture à « une étonnante réplique du tombeau du Christ, identique au Saint-Sépulcre de Jérusalem, édifiée à Saint-Léonard ».

« Le Saint-Sépulcre est à Jérusalem. Si vous souhaitez le visiter à moindres frais, vous pouvez le faire sans quitter Angers car il en existe une fidèle réplique dans le quartier des Justices, l'une des trois qui existent au monde, avec celles de Washington (États-Unis) et Görlitz, en Allemagne », éclaire le journaliste. « C'est bien dans cette optique - faciliter le pèlerinage - qu'un prêtre angevin, Henri Potard, fit édifier ce bâtiment, entre 1931 et 1935, dans la propriété héritée de ses parents. « J'ai pensé aux fidèles qui ne pourront jamais aller en Terre

Sainte. Et j'ai cru les intéresser et servir en même temps la cause de la foi, en édifiant ici, sur ma modeste propriété et au fur et à mesure de mes possibilités, la reconstruction très exacte de ce que vous allez voir ».

« Lui connaissait bien le vrai tombeau du Christ : il est allé près de 80 fois à Jérusalem, et pas avec le confort moderne », relate à son propos le quotidien. « L'abbé Potard, qui avait effectué cinq pèlerinages quand il exerçait comme vicaire à Bougie et ailleurs en Algérie, en conduisit 72 depuis l'Anjou entre 1898 et 1939, une série interrompue par la guerre de 14-18 et achevée à la veille de la Seconde Guerre mondiale ».